



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Title - Sujet CFIA - Liquid Chromatograph ACIA - Chromatographe en phase liquide	
Solicitation No. - N° de l'invitation 39903-210743/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 39903-21-0743	Date 2021-04-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-104-6142	
File No. - N° de dossier HAL-0-84115 (104)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2021-05-20 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Nowakowski, Leanne	Buyer Id - Id de l'acheteur hal104
Telephone No. - N° de téléphone (902) 403-7112 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 001 de l'invitation à soumissionner vise à répondre aux questions des soumissionnaires reçues jusqu'à présent ainsi qu'à reporter la date de clôture des soumissions au jeudi 20 mai 2021.

Questions et réponses

1. À l'annexe A, sous « Spécifications minimales de performance », au point 3.f. des « Spécifications de l'UHPLC », il est stipulé qu'il faut un autoéchantillonneur pouvant accueillir au moins 192 flacons d'au moins 1,5 mL à 2 mL. Serait-il acceptable de réduire la capacité à 96 flacons, au lieu de 192?
 - a. Nous avons besoin d'une capacité accrue pour ce système. Au fil des ans, nous avons souvent dû composer avec des situations où 96 flacons n'étaient pas une capacité suffisante pour les grandes séries. Voilà pourquoi nous cherchons un grand autoéchantillonneur de type « organisateur d'échantillons » pour ce système.
2. La date de clôture de cette demande de propositions est le 27 avril 2021... Comme nous avons déjà commandé les produits standard, mais qu'on nous a informés qu'ils ne seraient pas expédiés avant le 6 avril, il ne nous restera que quelques semaines pour préparer et exécuter tous les échantillons et pour fournir une réponse complète. Serait-il possible de reporter la date de clôture de cette DP de 2 à 3 semaines? Nous serions toujours en mesure d'expédier / de livrer avant la date limite du 30 septembre, à condition que la décision finale / l'attribution du contrat soit annoncée début septembre.
 - a. Oui, la date de clôture est reportée au jeudi 20 mai 2021.
3. Quelle limite de détection de l'instrument (LDI) souhaitez-vous obtenir (basée sur la réserpine, le chloramphénicol, le PTX-2, l'AZA-1, l'OA, le DTX-1, ou sur la molécule de votre choix)? Nous proposons des systèmes LCQQQ de milieu de gamme ou haut de gamme, alors toute information à propos de la sensibilité souhaitée nous aidera à proposer le meilleur système pour votre application particulière.
 - a. Il y a une erreur dans l'annexe C de ce document (p. 28-29). Le texte d'une version antérieure a dû rester dans le document.

Dans le tableau des critères obligatoires, la section 5.a. devrait être libellée comme suit : Tous les certificats d'analyse pour les étalons utilisés doivent être inclus dans le dossier de soumission. La LDI pour le chloramphénicol (CAS no : 56-75-7) doit être inférieure à 40 femtogrammes sur colonne à un temps de séjour de 50 ms pendant le fonctionnement en mode de commutation de la polarité.

Le texte rayé doit être supprimé. La même exigence est bien définie à la page 18.

En ce qui concerne la question : PTX-2, AZA-1, OA, et DTX-1 sont les quatre composés évalués dans ce processus. Le chloramphénicol et la réserpine ne sont pas évalués.

Les LDI *minimales* pour le PTX-2, l'AZA-1, l'OA et le DTX-1 sont précisées aux points 5.f - 5.i (selon les conditions spécifiées). Seules les offres qui respectent ce minimum pour *les quatre composés* seront évaluées. L'offre gagnante sera sélectionnée sur la base du prix et de la performance, comme indiqué aux p.7-8 et 22. Il appartient au soumissionnaire de déterminer l'offre qui répondra le mieux au rapport prix/performance requis.

4. J'ai une question à propos de la section 3. Spécifications de l'UHPLC : d. L'UHPLC doit comporter un compartiment thermostaté (à colonnes à température contrôlée) qui est capable de chauffer et de refroidir et fournit une température contrôlée reproductible de 10 °C à 60 °C, sélectionnable par paliers d'au moins 1 °C (température ambiante de 25 °C).

Est-ce qu'une plage de contrôle de la température (température ambiante +5 °C) à 150 °C et une plage de réglage de la température de 4 °C à 150 °C (par paliers de 1 °C) seraient acceptables pour l'utilisateur?

- a. La température ambiante dans notre laboratoire est généralement comprise entre 20 et 25 degrés, mais nous avons validé des méthodes qui nécessitaient que la colonne soit maintenue en dessous de 20 °C. Le compartiment de la colonne doit pouvoir refroidir la colonne aussi bien que la chauffer. Une colonne qui ne peut pas maintenir une température inférieure à la température ambiante n'est pas acceptable.